

Contrat de cession de droits à l'image
Fixation, reproduction et diffusion
pour personnes mineures

Entre ADELHA - Ligue de l'Enseignement des Hautes Alpes

Et les responsables légaux :

.....

de l'enfant :

.....

Agé(e) de :

Demeurant :

et représenté(e) au Chantier d'Expressions par :
.....

Il est convenu ce qui suit :

Les responsables légaux de l'enfant :
donnent leur accord et cèdent le droit à l'image de leur enfant à ADELHA - Ligue de
l'enseignement des Hautes Alpes, pour :

- Sa reproduction et son utilisation dans le cadre de l'opération « **Nous on s'implique et on s'exprime 2 !** », Chantier d'expressions lors d'une publication (presse, édition papier, site internet, tout support de communication), à des fins non commerciales, d'information et de communication sur l'atelier et l'opération citée.

La présente autorisation est établie pour une durée correspondant à la durée de l'opération soit pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

Fait à, le

Faire précéder de la mention « Lu et approuvé »